



International Coffee Organization
Organización Internacional del Café
Organização Internacional do Café
Organisation Internationale du Café

ICC 94-9

16 septembre 2005
Original : anglais

F

Projets/Fonds commun

Conseil international du Café
Quatre-vingt-quatorzième session
27 – 29 septembre 2005
Salvador (Brésil)

Résumé des conclusions de la mission

Régénération pilote des plantations de café délaissées pour en faire des petites unités familiales de production en Angola

Contexte

1. Le présent document contient un résumé des conclusions d'une mission entreprise par un consultant nommé par le Fonds commun pour les produits de base (FCPB) en juillet 2005 dans l'objectif de remplir toutes les conditions préalables à la mise en œuvre du projet.
2. Le consultant s'est rendu en Angola et pendant 40 jours ouvrables il a aidé le Gouvernement angolais et l'Agence d'exécution du projet (AEP) : *Instituto Nacional de Café de Angola* (INCA) à élaborer et à mettre en place le cadre juridique, institutionnel, financier et opérationnel du projet.
3. La mission a constaté que les objectifs du projet étaient toujours d'actualité et que l'engagement du Gouvernement et la motivation des partenaires du projet étaient toujours forts.

Mesure à prendre

Le Conseil est invité à prendre note du présent rapport.

RÉSUMÉ DES CONCLUSIONS DE LA MISSION

Projet CFC/ICO/15 : Régénération pilote des plantations de café délaissées pour en faire des petites unités familiales de production en Angola

Contexte

1. L'objectif principal du projet est de diviser en lots les plantations de café délaissées pour en faire des petites unités familiales de production. Le projet vise à fournir une assistance technique aux agriculteurs recasés dans tous les aspects de la production, de la transformation et de la commercialisation du café.

2. Depuis l'approbation du projet en octobre 2000, plusieurs importantes modifications ont été apportées en matière de financement et de gestion du projet. En particulier, le co-financement initialement annoncé par l'Union européenne (UE) a été retiré et le Gouvernement angolais s'est engagé à fournir le co-financement nécessaire. En outre, la première AEP, UNOPS, a été remplacée par l'*Instituto Nacional de Café de Angola* (INCA). Par conséquent, le cadre juridique, institutionnel, financier et technique du projet devrait être révisé en conséquence par le consultant.

3. Depuis la fin de la guerre, le café est de plus en plus considéré comme un moyen d'augmenter les revenus des pauvres et de réinstaller les personnes déplacées dans le pays. En dépit de ses ressources en pétrole et d'un revenu par habitant de 1 550 dollars EU (mi-2005), l'Angola est toujours classé parmi les pays à faible revenu subissant les contraintes d'une reconstruction d'après-guerre. Une mission a été envoyée en Angola du 2 au 23 juillet 2005 et a constaté que les objectifs du projet étaient toujours d'actualité et que l'engagement du gouvernement et la motivation des partenaires du projet étaient toujours forts.

Objectifs pertinents de la mission

4. La mission a réévalué les dispositions relatives au financement, les conditions de production et de commercialisation ainsi que les garanties de mise en œuvre du projet.

- Raison d'être du projet : Le projet fournira une source de revenu aux pauvres des zones rurales et à long terme il encouragera les personnes déplacées dans le pays à s'installer. Contrairement à l'aide alimentaire qui peut encourager la dépendance, le financement de cultures commerciales comme le café est un moyen de réduire la pauvreté. Le projet, qui touchera 20 000 personnes, a également montré la voie aux donateurs.
- Engagement du gouvernement : Des réunions avec le Ministre de l'Agriculture, le Ministre-Adjoint de l'Agriculture et le Directeur de la Planification ont montré la

puissance de l'intérêt et la force de l'engagement du gouvernement dans ce projet ainsi que la volonté de développer d'autres secteurs que celui du pétrole. Les autorités ont fait des déclarations publiques sur le rôle du projet en matière de régénération de la caféiculture. Toutefois, des routes en bon état sont essentielles à la réussite du projet et les progrès dans ce domaine devront être suivis car tout problème pourrait affecter la production et la commercialisation.

- Nouvelles dispositions financières : En 2000, le Ministre de la Planification a confirmé par écrit au FCPB qu'il garantirait l'emprunt de 2,76 millions de dollars EU. Cette confirmation a été suivie d'une lettre au FCPB en 2004 indiquant que l'Angola prendrait à sa charge la contribution de l'UE (d'un montant total de 3,78 millions de dollars EU). Le co-financement et la garantie du gouvernement devront être actualisés.
- Durée du projet : Une durée de 3 ans semble courte, particulièrement dans la mesure où les premiers arbustes doivent pouvoir être plantés vers octobre 2005 (dans le cas contraire, on peut s'attendre à un retard de 6 à 12 mois). On estime maintenant que le projet commencera, au plus tôt, en décembre 2005, lorsque toutes les conditions préalables au paiement auront été remplies.

Production

5. Les rendements par hectare sont les mêmes qu'il y a cinq ans. Dans la plupart des villages, les producteurs sont organisés en associations, mais chaque membre travaille sa propre parcelle (1 à 4 ha). Quelques associations réunissent 300 ha pour 81 membres, d'autres 250 ha pour 107 membres ou 390 ha pour 850 membres. La plupart des associations avaient des titres fonciers d'une durée allant jusqu'à 5 ans renouvelables. Tous les exploitants ont besoin d'une assistance avant la saison des pluies.

Commercialisation

6. Après l'effondrement de l'ensemble du système commercial pour cause de guerre, le réseau est en cours de reconstruction timide, avec quelques entrepôts dans les grands centres comme Gabela. Les négociants achètent le café aux exploitants, à des prix qui ne respectent pas toujours le prix minimum de l'INCA. L'INCA s'efforce de faire appliquer ses décisions en demandant à PROCAFE d'acheter le café à son prix.

Mise en œuvre du projet

7. Un Comité directeur constitué de l'INCA, du Ministère de l'Agriculture et des organisations non gouvernementales (ONG) CLUSA et OIKOS Credit sera mis en place. Une puissante Unité de gestion du projet, sous l'autorité d'un Conseiller technique principal, gèrera le projet au quotidien et fera rapport à l'AEP (INCA), à l'OIC et au FCPB.
8. La signature du prêt se fera dès que les conditions ci-après auront été remplies :
- Confirmation écrite actualisée du montant de 3,7 millions de dollars EU.
 - Signature d'un protocole d'accord entre l'INCA et les ONG (OIKOS et CLUSA) ainsi que PROCAFE, définissant le rôle et les responsabilités de chaque partie dans le cadre de l'accord.
 - Désignation officielle du Conseiller technique principal par le FCPB, l'OIC et l'INCA.
 - Ouverture du(es) compte(s) bancaire(s) auprès de la BFA ou de la BPC¹.

Gestion du prêt

9. Pour maximiser les bénéfices du prêt, les dispositions ci-après seront mises en place :
- L'INCA recevra 1,3 million de dollars EU, dont une partie financera le matériel et la plus grosse partie transitera par PROCAFE² pour les outils et le matériel vendus aux exploitants. PROCAFE vendra à crédit aux exploitants en échange de leur production, évitant ainsi les prêts subventionnés. PROCAFE fournira le détail du calcul du taux auquel il accordera ces prêts.
 - OIKOS CREDIT et CLUSA : ces deux ONG enregistrent de bons résultats en matière de projets et recevront chacune 500 000 dollars EU de microcrédit. Dans leurs systèmes, les exploitants peuvent acheter des outils, des semences et des engrais à crédit après s'être regroupés en association et avoir reçu une formation élémentaire en gestion, hygiène et éducation. Le montant des prêts va de 350 à 500 dollars EU et un dépôt de 5% est fait auprès de la banque à titre de garantie. En travaillant avec les exploitants sur une base de confiance, ces organisations obtiennent des taux de remboursement de 80 % à 100 %.
 - Les banques prendraient de 8% à 12% par an pour gérer la ligne de crédit de 500 000 dollars EU au nom du FCPB.
 - Un prêt de 460 000 dollars EU sera mis directement à la disposition de la BFA ou de la BPC qui sera reprêté aux négociants de café (élément commercialisation).

¹ Banco de Fomento Angola (BFA) ou Banco de Poupança e Crédito (BPC)

² Établissement public chargé de la commercialisation

Questions diverses

- L'homologue angolais souhaiterait que l'Accord de prêt soit traduit en portugais car il doit être signé par des représentants officiels du gouvernement.
- L'AEP communiquera par écrit au Ministère des Finances, par l'intermédiaire du Ministère de l'Agriculture, la liste détaillée du matériel du projet donnant lieu à une exonération fiscale et demandera cette exonération.